ANNEXE 6
Attestations Contrôle périodique par ALTIS
Chaudière Major N° 1 - 9/2/18

ATTESTATION DE CONTRÔLE/ENTRETIEN D'UN GÉNÉRATEUR DE CHALEUR COMBUSTIBLE GAZEUX/LIQ
BRÛLEUR UNE ALLURE/DEUX ALLURES - RÉGION BRUXELLES/WALLONNE

Date du contrôle : 9/2/2018

ENTREPRISE

Nom: ALTIS
Rue et numéro: Av de la Libération N° 8
Code postal & localité: 1332 Genval
Tél.: 02 679 14 14 Fax: 02 679 14 44
Courriel: [illegible] Hoppelo@altis.tms.be [illegible]
N° Entreprise: BE 422.379.570

PERSONNE RESPONSABLE DE L'INSTALLATION TECHNIQUE

Nom de la personne:
Entreprise (si pertinent): ACP Treve
Rue et numéro: Rue de treve N° 49 - 051
Code postal - commune: 1040 BXL
Tél.: Fax:
Courriel:
Localisation du générateur si différente:

TYPE DE TRAVAUX

RÉGION BRUXELLES
- ☐ Nettoyage et vérification du système d'évacuation
- ☐ Nettoyage et vérification du système de la chaudière
- ☐ Nettoyage réglage du brûleur atmosphérique/prémix
- ☐ Nettoyage brûleur à air pulsé

RÉGION WALLONNE
- ☐ contrôle périodique
- ☐ 1er contrôle de mise en conformité
- ☐ 2ème contrôle de mise en conformité
- ☐ contrôle en vue d'une remise en fonctionnement

COMBUSTIBLE (si multi combustible, mentionner les différents combustibles)

☒ Liquide: ☒ Gasoil ☐ Gasoil extra ☐ Fuel lourd ☐ Autre
☐ Gazeux: ☐ Gaz naturel ☐ Propane ☐ Butane ☐ Biogaz ☐ Autre

CHAUDIÈRE

Nb de générateurs dans le local de chaufe: 3
Identification du générateur (si plusieurs): N°1
Monté en : R B 123 ☐ U
Type unit ☐ Oui ☒ Non
Plaque signalétique: présent
Marque: Sunfire MAJOR
Puissance nominale: 120
Année de fabrication(1): 1997
Générateur à condens ☐ Oui ☒ Non

BRÛLEUR

☐ atmosphérique ☒ à air pulsé (séparable) ☐ premix
☒ 1 allure ☐ 2 allures ☐ modulant

Si d'application
Plaque signalétique: ☒ présent ☐ absent
Marque: ELCO Type: VLO2-120KE
Débit: 8,4 (kg/h ~~ou l/h ou m³/h~~)
Année de fabrication(1): 2010

INSTALLATION D[illegible] CENTRAL

Fluide Caloporteur: ☐ Vapeur basse pression ☐ Huile thermique ☐ Air
Production chaleur: [illegible] ☐ ECS ☐ Chauffage + ECS

INTRODUCTION D[illegible] INITIALE DE PERMIS D'URBANISME:

RÉGION BRUXELLES
☒ Avant le 1/01/2011
☐ A partir du 1/01/[illegible]

RÉGION WALLONNE
☐ Avant le 29/05/2009
☐ A partir du 29/05/2009

Réponse à la questio[illegible]
☐ De l'estimation d[illegible] sur base de son observation
☐ D'informations [illegible] / le propriétaire
☐ De la présen[illegible] permis d'urbanisme ou du permis d'urbanisme par l'utilisateur/le propriétaire

CONTRÔLES

1. ORIFICES DE [illegible]

Le générateur [illegible] d'orifices de mesure? ☐ OUI ☒ NON
Si réponse « [illegible]
☒ Présent et [illegible]
☐ Présent et [illegible]
☐ Absent et [illegible]

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ (6)

L'ensemble générateur de chaleur [illegible] ventilation, dispositif d'évacuation des gaz de combustion est conforme à la législation en vigueur
☒ OUI Remarques
☐ NON Remarques

PROCHAINES INTERVENTIONS (7)

RÉGION BRUXELLES
☒ Prochain contrôle périodique consulté à réaliser au plus tard le 9/2/2019
☐ De mise en conformité à réaliser dans les 5 mois 1 an à dater de cette attestation

RÉGION WALLONNE
☐ De contrôle périodique [illegible] à réaliser entre le [illegible] et le
☐ De contrôle périodique [illegible] mise en conformité au plus tard le
☐ De contrôle [illegible] en fonctionnement
☐ L'[illegible] au plus tard le

Attestation de contrôle périodique établie par
Nom: CHACROUNE
Fonction: ☐ Technicien agréé ☐ Ramoneur
N° d'agré[illegible] CHACROUNE TCA02 1247406
Signature: TCA[illegible]0018 01 1218300

Attestation [illegible] reçue par
Nom:
Qualité:
Signature:

[illegible] la mention

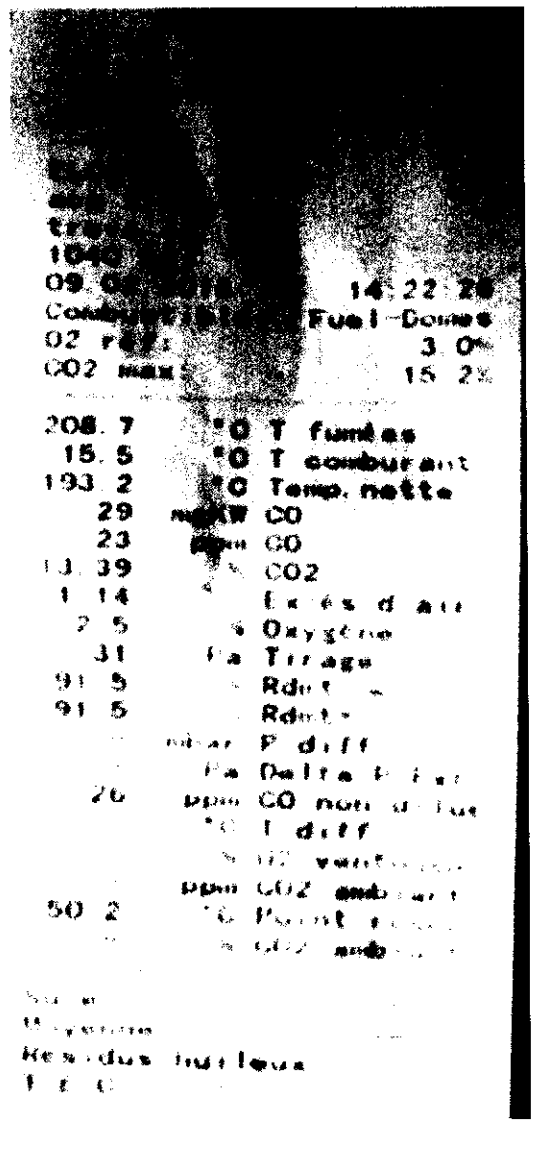

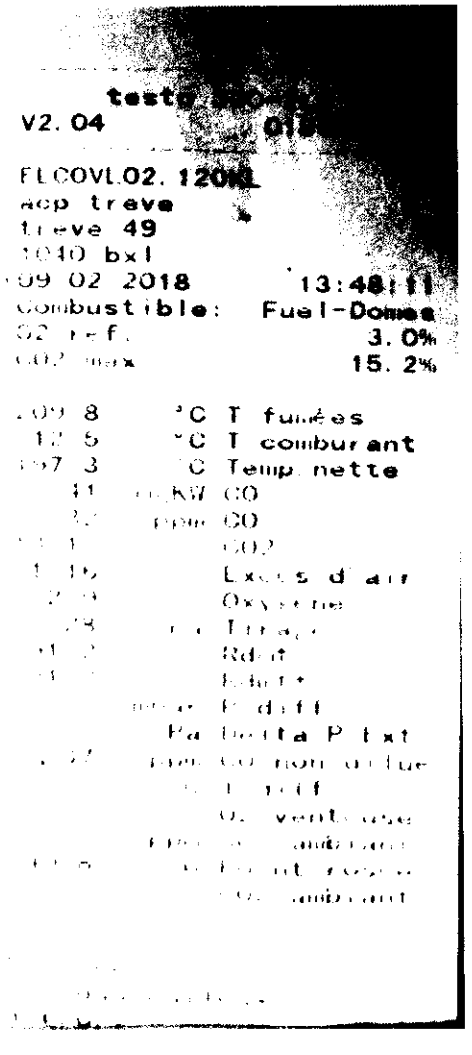

ATTESTATION DE CONTRÔLE/ENTRETIEN D'UN GÉNÉRATEUR DE CHALEUR - COMBUSTIBLE GAZEUX/LI
BRÛLEUR UNE ALLURE/DEUX ALLURES - RÉGION BRUXELLES/WALLONNE

Date du contrôle : 5/12/2017

ENTREPRISE

Nom: ALTIS
Rue et numéro: Av de la libération n° 8
Code postal & localité: 1938 St Stevens Woluwe
Tél : 02 679 1444 Fax: 02 679 1644
Courriel: ... altis@altis-tm.be ... sabro.com
N° Entreprise: BE 0422 379570

PERSONNE RESPONSABLE DE L'INSTALLATION TECHNIQUE

Nom de la personne:
Entreprise (si pertinent): AC N. Treve
Rue et numéro: Rue de Treve n° 49 51
Code postal - commune: 1040 BXL
Tél.:
Fax:
Courriel:
Localisation du générateur si différente:

TYPE DE TRAVAUX

RÉGION BRUXELLES
- ☒ Nettoyage et vérification du système d'installation
- ☐ Nettoyage et vérification du système de la chaudière
- ☐ Nettoyage spécial du brûleur atmosphérique/prémix
- ☐ Nettoyage brûleur à air pulsé

RÉGION WALLONNE
- ☐ contrôle périodique
- ☐ 1er contrôle de mise en conformité
- ☐ 2ème contrôle de mise en conformité
- ☐ contrôle en vue d'une remise en fonctionnement

COMBUSTIBLE (si multi combustible, mentionner les différents combustibles)

☒ Liquide: ☐ Mazout ☐ Mazout extra ☐ Fuel lourd ☐ Autre:
☐ Gazeux: ☐ Gaz naturel ☐ Propane ☐ Butane ☐ Biogaz ☐ Autre:

CHAUDIÈRE (1)

N° de générateur dans le local chaufferie: 3
Identification de la chaudière (2): MJL
Montée en : ☐ ☐
Type unit: ☐ ☐
Plaque signalétique:
Marque: Sa... MAJOR
Puissance nominale: ... 120
Année de fabrication: ...
Générateur à condensation: ☐ ☐ ☒ Non

BRÛLEUR

☐ atmosphérique ☒ à air pulsé (séparable) ☐ prémix
☒ 1 allure ☐ 2 allures ☐ modulant

Si d application
Plaque signalétique: ☐ présent ☒ absent
Marque: ABIE Type:
Débit: (kg/h ou l/h ou m³/h)
Année de fabrication(1): 1982

INSTALLATION ... CENTRAL

Fluide Caloporteur: ☐ Vapeur basse pression ☐ Huile thermique ☐ Air
Production chauffage: ☐ ECS ☐ Chauffage + ECS

INTRODUCTION ... INITIALE DE PERMIS D'URBANISME:

RÉGION BRUXELLES
- ☒ Avant le 1/01/...
- ☐ A partir du 1/01/...

RÉGION WALLONNE
- ☐ Avant le 29/05/2009
- ☐ A partir du 29/05/2009

Réponse à la question ...
☒ De l'enregistrement du ... sur base de son observation
☐ D'information ... / le propriétaire
☐ De la présence ... permis d'urbanisme ou du permis d'urbanisme par l'utilisateur/le propriétaire

CONTRÔLE

1. OPTIQUE

Le générateur ... d'office de travaux? ☐ OUI ☐ NON
Si réponse ...
☒ Propre
☐ Poussiéreux
☐ Absence ...
Remarques: ...

2. VÉRIFICATION DE L'ASPECT
L'état général de l'installation ...
La modulation de puissance ...
Les dispositifs de sécurité ...
Feuille de route ...

3. MESURES (3)

Température ambiante		
Gicleur: marque/type		
Gicleur: débit		
Gicleur: angle		
Pression pompe		
Pression gaz		
Dépression cheminée		
Indice fumée		
Teneur en O2		
Teneur en CO		
Teneur en CO2		
Tem. des gaz de combustion		
Temp. de l'air de combustion		
Température nette		
Rendement de combustion		
Application ≥ 1 combustible		
Les buses et des résultats		
ATTENTION: Si ...		
passage à l'humidité ...		

4. LOCAL DE CHAUFFE ...
Conformité de la ventilation ...
Conformité de la ventilation ... Constatation
Conformité du dispositif ...
Présence anormale de ...
En cas de non conformité → ...

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ (6)

L'ensemble générateur de chaleur/brûleur/dispositif de ventilation/dispositif d'évacuation ... est conforme à la législation en vigueur.
☒ OUI Remarques: Rapport ... Plaque d'Bruxelles ...
☐ NON Remarques

PROCHAINES INTERVENTIONS (7)

RÉGION BRUXELLES
- ☐ Prochain contrôle périodique conseillé à réaliser au plus tard le 5/12/2018
- ☐ De mise en conformité à réaliser dans les 5 mois 1 an à dater de cette attestation

RÉGION WALLONNE
- ☐ De contrôle périodique réglementaire ... le ... et le ...
- ☐ De contrôle après intervention de mise ... plus tard le ...
- ☐ De contrôle en vue d'une remise en fonctionnement après mise en conformité
- ☐ L'entretien (conseillé) au plus tard le ...

Attestation de contrôle périodique établie par
Nom: CRACKDUKE
Fonction: ☒ Technicien agréé ☐ Ramoneur
N° d'agrément: TC AL - 10269.9
Signature:

Attestation de contrôle périodique reçue par
Nom:
Qualité:
Signature:

(1) Biffer la mention inutile

testo 330-2LL
V: 04 0180444...

AFIC N2
acp treve
treve 49
1040 bxl
05.12.2017 13:38:49
Combustible: Fuel Dones
O2 réf: ...
CO2 max: 15.2

220.5	°C	T fu...
17.0	°C	T combustion
203.5	°C	Temp. nette
23	mg/kWh	CO
15	ppm	CO
11.15	%	CO2
1.36		Excès d'air
5.6	%	Oxygène
-33	Pa	Tirage
89.6	%	Rdmt
89.6	%	Rdmt
-	mbar	P diff
-	Pa	Delta P Ext
20	ppm	CO non dilué
-	°C	T diff
-	%	O2 ventouse
-	ppm	CO2 ambiant
47.4	°C	Point rosée
--	%	CO2 ambiant

Suie: ...
Moyenne: ...
Résidus huileux
T.E.C.: ... °C

...		
...		
...		
...		
...		
11		
7		
10.28		
1.48		
6.8		
-33		
88.1		
88.1		
-	mbar	P diff
-	Pa	Delta P Ext
10	ppm	CO non dilué
-	°C	T diff
-	%	O2 ventouse
----	ppm	CO2 ambiant
46.2	°C	Point rosée
----	%	CO2 ambiant

[illegible] °C

ANNEXE 6
Attestations Contrôle périodique par ALTIS
Chaudière Major N° 3 - 5/12/17

ATTESTATION DE CONTRÔLE/ENTRETIEN D'UN GÉNÉRATEUR DE CHALEUR - COMBUSTIBLE GAZEUX/LIQUIDE
BRÛLEUR UNE ALLURE/DEUX ALLURES - RÉGION BRUXELLES/WALLONNE

Date du contrôle : 05.12.2017

ENTREPRISE

Nom : ALTIS
Rue et numéro : 24 de la Libération N° 8
Code postal à [illegible] : 1435 St Stevens Woluwe
Tél. : 02 629 [illegible] Fax : 02 629 14 44
Courriel : [illegible]altis.be@skynet.be
N° Entreprise : [illegible] 3795 70

PERSONNE RESPONSABLE DE L'INSTALLATION TECHNIQUE

Nom de la personne :
Entreprise propriétaire : KCL Trade
Rue et numéro : Allée du Lac 29-51
Code postal et commune : 1080 BXL
Tél. :
Fax :
Courriel :
Localisation précise du différentiel :

TYPE DE CONTRÔLE

RÉGION BRUXELLES
☑ Nettoyage [illegible]
☑ Nettoyage [illegible]
☐ Nettoyage [illegible]
☐ Nettoyage [illegible]

RÉGION WALLONNE
☐ contrôle périodique
☐ 1er contrôle de mise en conformité
☐ 2ème contrôle de mise en conformité
☐ contrôle en vue d'une remise en fonctionnement

COMBUSTIBLE (mentionner les différents combustibles)
☑ Liquide : [illegible] ☐ Fuel lourd ☐ Autre :
☐ Gazeux : [illegible] ☐ Butane ☐ Biogaz ☐ Autre :

CHAUDIÈRE
Nb de générateurs :
Identification :
Monté en :
Type unit :
Plaque signalétique :
Marque : [illegible]
Puissance nominale :
Année de fabrication :
Générateur à condensation :

BRÛLEUR
☐ atmosphérique ☑ à air pulsé (séparable) ☐ premix
☑ 1 allure ☐ 2 allures ☐ modulant
Si d'application
Plaque signalétique : ☐ présent ☑ absent
Marque : ABIC Type :
Débit : (kgh ou l/h ou m³/h)
Année de fabrication(1) : 1987

INSTALLATION
Fluide Caloporteur : [illegible] vapeur basse pression ☐ Huile thermique ☑ Air
Production chaud : [illegible] ☐ Chauffage + ECS

INTRODUCTION DE PERMIS D'URBANISME
RÉGION BRUXELLES
☑ Avant le 1.[illegible]
☐ A partir du [illegible]
Réponse à [illegible]
Si le [illegible]
☐ D'infra[illegible]
☐ De la [illegible]

RÉGION WALLONNE
☐ Avant le 29/05/2008
☐ A partir du 29/05/2008

[illegible] du permis d'urbanisme par l'utilisateur/propriétaire

CONTRÔLE
1. [illegible]
[illegible] de mesure ? ☐ OUI ☐ NON

2. VÉRIFICATION DE LA CHAUDIÈRE [illegible]
L'état général de la chaudière [illegible]
La modulation de puissance de la [illegible]
Les dispositifs de sécurité sont [illegible]
Feuille de route présente [illegible] de la feuille de [illegible]

3. MESURES (3)

	Unité	Appareil de Mesure Allure 1
Température d'eau (4)		
Brûleur marque/type		
Brûleur débit		
Brûleur angle		
Pression pompe		
Pression gaz		
(dé)pression cheminée		
Indice fumée		
Teneur en O		
Teneur en CO		
Teneur en CO		
Tem. des gaz de combustion		
Temp. de l'air de combustion		
Température nette		
Rendement de combustion		

Application à 1 combustible [illegible]
Les tickets des résultats [illegible]
(1) ATTENTION : Si un brûleur [illegible] puissance nominale pour [illegible]

4. LOCAL DE CHAUFFE AMENAGEMENT EVACUATION DES GAZ DE COMBUSTION OUI NON SAN
Conformité de la ventilation haute : Uni grille [illegible]
Conformité de la ventilation basse :
Conformité du dispositif d'évacuation des gaz de combustion : ✗
Présence anormale de condensats dans les conduits d'évacuation des [illegible] : ✗
En cas de non-conformité → [illegible] conformité et actions à entreprendre

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ (6)
L'ensemble générateur de chaleur local de chaufferie dispositif de ventilation dispositif d'évacuation [illegible] est conforme à la législation en vigueur
☑ OUI. Remarques : Rapport + plaque [illegible] fait
☐ NON. Remarques :

PROCHAINES INTERVENTIONS (7)

RÉGION BRUXELLES
☐ Prochain contrôle périodique conseillé à réaliser au plus tard le 5/11/2018
☐ De mise en conformité à réaliser dans les 5 mois/1 an à dater de cette attestation

RÉGION WALLONNE
☐ De contrôle périodique réglementaire à réaliser au plus tard le et le
☐ De contrôle après intervention de [illegible] au plus tard le
☐ De contrôle en vue d'une remise en fonctionnement après mise en conformité
☐ L'entretien (conseillé) au plus tard le

Attestation de contrôle périodique établie par
Nom : CHACKOUNE
Fonction : ☑ Technicien agréé ☐ Ramoneur
N° d'agrément : TC AL 1026219
Signature :

Attestation de contrôle périodique reçue par
Nom :
Qualité :
Signature :

(*) Biffer la mention inutile

testo 330 2LL
V2.04 01804432

ABIC N3
acp treve
treve 49
1040 bxl
05.12.2017 11:41
Combustible Fuel Domestique
O2 réf. 3.0
CO2 max 15.[illegible]

257.6	°C	T fumées
16.9	°C	T combustible
240.7	°C	Temp nette
4	mgKW	CO
3	ppm	CO
11.29	%	CO2
1.35		Excès d'air
5.4	%	Oxygène
-33	Pa	Tirage
[illegible]	%	Rdmt
[illegible]	%	Rdmt+
[illegible]	mbar	P diff
[illegible]	Pa	Delta P Ext
[illegible]	ppm	CO non-dilué
[illegible]	°C	T diff
[illegible]		CO2 vertueuse
[illegible]		[illegible]

V2.04 [illegible]

ABIC N3
acp treve
treve 49
1040 bxl
05.12.2017 [illegible]
Combustible [illegible]
O2 réf. [illegible]
CO2 max [illegible]

232.1	°C	T fumées
16.0	°C	T combustible
216.1	°C	Temp nette
19	mgKW	CO
13	ppm	CO
11.36	%	CO2
1.34		Excès d'air
5.3	%	Oxygène
-33	Pa	Tirage
89.1	%	Rdmt
89.1	%	Rdmt+
[illegible]	mbar	P diff
[illegible]	Pa	Delta P Ext
17	ppm	CO non-dilué
[illegible]	°C	T diff
[illegible]		CO2 vertueuse
[illegible]		[illegible]